



Déclaration liminaire CDEN du 8 février 2024

Difficile de ne pas évoquer l'entrée en fonction calamiteuse et affligeante de notre actuelle ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse, des sports, des jeux olympiques et paralympiques et... fin de cette longue liste.

Bien que bénéficiant d'une école publique à proximité de son vaste appartement du 6^e arrondissement parisien, elle fait le choix de mettre ses enfants à l'école privée Stanislas. Inutile de préciser que les écoles publiques du 6^e arrondissement ont un IPS (Indice de Position Social) qui tutoie les sommets. Mais ce n'est pas encore assez élitiste pour notre ministre. A l'école publique de son quartier très chic, elle préfère une école privée, malheureusement sous contrat, où le catéchisme est obligatoire, la mixité sociale radicalement inexistante, la cohabitation des filles et des garçons mal vue, l'homosexualité pointée du doigt et Parcoursup allègrement contourné.

Loin d'assumer son choix, notre ministre opte pour le dénigrement de l'école publique laissant entendre que ses enseignants sont les champions de l'absentéisme. Quand de nombreux témoignages incontestables viendront contredire ses mensonges, elle fera appel au concept fumeux de la vérité alternative si chère à Donald Trump en osant dire : « Je n'ai pas menti. Ce sont les faits qui m'ont donné tort. ».

Bref... cette ministre s'est sabordée toute seule. Elle est complètement discréditée auprès de tous nos collègues.

Mais assez perdu de temps avec cet épisode consternant et passons aux sujets sérieux...

L'École inclusive

Le SE-Unsa considère que l'École est à un point de rupture sur cette question et qu'il est donc urgent de mieux accompagner et soutenir les personnels (notamment les enseignants et les AESH) pour leur permettre d'accueillir sereinement les élèves à besoins éducatifs particuliers et, parmi ceux-ci, les élèves en situation de handicap.

Ni les personnels, ni les élèves ne doivent souffrir d'un manque de prises en charge médicales ou socio-éducatives. Certaines situations de classe, avec des élèves au comportement hautement perturbateur, ne peuvent plus perdurer, au risque d'empêcher les enseignants de faire classe sereinement. C'est pourquoi le SE-Unsa rappelle que la parole des enseignants, experts de leur métier, doit être entendue et pas seulement celle des familles, pour construire une École inclusive efficiente pour tous.

Il faut aussi prendre en charge la grande difficulté scolaire dans le 1^{er} degré à l'aide de Rased complets (équipes pluridisciplinaires), et étendre ce dispositif au collège.

Le Choc des savoirs

Si le SE-Unsa partage une partie du constat concernant les difficultés du collège, il considère que les solutions choisies ne sont pas les bonnes.

Nous remettons en cause les choix de trier, sélectionner, stigmatiser les élèves (redoublement augmenté, groupes de niveaux, obligation d'obtenir le DNB pour poursuivre en 2^{de}, etc.). De plus, les difficultés que rencontrent les équipes de direction et les équipes enseignantes pour la mise en place des groupes de niveau au collège sont déjà bien réelles.

Nous appelons, avec les organisations syndicales ici présentes, à signer massivement la pétition contre le *Choc des savoirs*.

L'attractivité du métier d'enseignant

L'attractivité de nos métiers est en berne. Les chiffres des inscrits aux concours sont en chute depuis plusieurs années, tout comme le nombre de postes non pourvus.

Le SE-Unsa a donc exigé que l'agenda social, avec ses multiples groupes de travail prévus ne soit pas un nouveau *Grenelle*, une accumulation de réunions creuses et sans effets concrets. Pour nous, il y a urgence à replacer les concours 1^{er} et 2^d degrés plus tôt dans le cursus vers le métier, tout en garantissant le niveau master, pour éviter un pré-tri social et de nombreux abandons en cours de route. C'est aussi pourquoi le SE-Unsa a une nouvelle fois rappelé l'urgence d'obtenir une loi de programmation pour le recrutement des personnels enseignants, d'éducation et psychologues, en insistant sur la particularité du recrutement et de la formation des PsyEN.

La carte scolaire

Vous allez, Monsieur le Directeur académique, nous présenter votre projet de carte scolaire 1^{er} degré pour la rentrée 2024.

Grâce à un tour de force budgétaire, nous verrons que le taux d'encadrement des élèves s'améliorera dans notre département. Nous avons déjà reconnu, dans cette instance, que la répartition des classes sur notre territoire ne peut pas être gravée dans le marbre et qu'à toutes les cartes scolaires des ajustements sont inévitables, ajustements qui ne sont jamais sans conséquences sur les élèves, les enseignants, les autres personnels et les élus qui investissent dans leur école.

Conscient de ses réalités, nous ne manquerons pas néanmoins d'apporter des critiques à votre projet chaque fois que nous aurons la conviction qu'elles sont fondées.